

Rapport annuel 2023



Contenu

Éditorial	3
Programme d'assistantat au cabinet médical	4
Cours de gestion du cabinet pour médecins-assistant-e-s	9
Cours d'introduction pour maîtres de stage	10
Conseil de fondation et secrétariat	12
Comptes annuels	14
Perspectives	16



Éditorial

L'assistantat au cabinet médical est dans l'air du temps

D'après notre évaluation portant sur 305 assistantats au cabinet médical entre 2020 et 2023, la formation postgraduée dans les cabinets de médecine de famille et de pédiatrie et l'engagement des personnes impliquées sont très appréciés. Toutes les parties prenantes, des médecins-assistant-e-s aux assistantes médicales en passant par les maîtres de stage, considèrent que le programme est particulièrement important dans le cadre de la formation postgraduée en médecine de famille et pédiatrie. Après l'assistantat au cabinet médical, environ trois quarts des médecins-assistant-e-s interrogés ont déclaré être relativement sûrs de vouloir entamer à l'avenir une activité en cabinet. Et même pour les médecins-assistant-e-s qui retournent travailler en clinique, l'assistantat au cabinet médical s'avère être un plus pour leur activité future. Le programme parvient donc à éveiller durablement l'intérêt des médecins-assistant-e-s pour la médecine de famille et la pédiatrie ambulatoires et contribue ainsi à assurer l'approvisionnement en soins de la population.

Les cours de gestion du cabinet sont dans l'air du temps

L'évaluation montre aussi que le besoin des médecins-assistant-e-s en matière de formation postgraduée axée sur les différentes facettes de l'activité en cabinet est grand.

L'«auto-gestion», l'«équilibre entre vie professionnelle et vie privée», la «conduite du personnel» ou la «planification financière» sont des aspects de l'activité en cabinet qui ne sont que peu abordés dans les filières de formation postgraduée, mais qui sont particulièrement importants dans la médecine de premier recours qui se trouve en constante évolution. Les cours de gestion du cabinet de la Fondation FMF aident à combler ces lacunes dans la formation postgraduée. De même, la demande pour les cours d'introduction pour maîtres de stage reste très élevée. Entre-temps, il y a déjà d'anciens participant-e-s au programme d'assistantat au cabinet médical qui forment la prochaine génération de médecins-assistant-e-s.

La Fondation FMF est dans l'air du temps

Les points abordés plus haut montrent que le travail de la Fondation FMF est dans l'air du temps et que l'on y prête une oreille attentive. Qu'il s'agisse des maîtres de stage, des coordinatrices et coordinateurs cantonaux, des associations ou des sociétés de discipline, les acteurs de la médecine de famille et de la pédiatrie ne ménagent pas leurs efforts pour atténuer la pénurie de médecins. Vous découvrirez dans les pages suivantes les autres activités de la Fondation FMF en faveur de la relève dans la médecine de famille et la pédiatrie.

Sarina Keller, Directrice

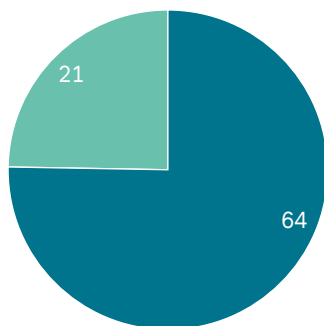
Programme d'assistantat au cabinet médical

(formation postgraduée dans les cabinets de médecine de famille)

La Fondation FMF jouit d'une excellente réputation et est considérée comme un centre de compétences pour toutes les questions concernant la formation postgraduée en médecine de premier recours. Toutes les informations y relatives sont regroupées à la FMF. La fondation organise chaque année une rencontre des coordinatrices et coordinateurs cantonaux dans le but d'encourager l'échange et d'identifier les éventuelles synergies. Il s'agit de renforcer la collaboration intercantonale pour améliorer l'attractivité des programmes et former le plus

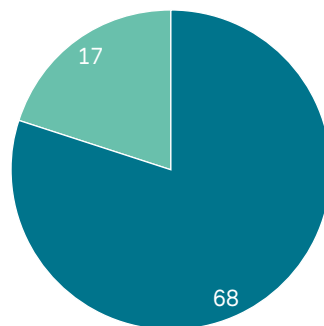
grand nombre possible de médecins-assistant-e-s. Les programmes cantonaux sont organisés de manière très hétérogène, même si l'on constate certaines tendances vers une collaboration intercantonale, par exemple en Suisse orientale. L'échange présente un intérêt particulier pour les cantons qui souhaitent mettre en place ou développer leur programme d'assistantat au cabinet médical. La fondation leur apporte son soutien et ses conseils. La Fondation FMF dispose d'une vue d'ensemble des différents programmes cantonaux.

Rapports entre les sexes



■ Médecins-assistantes
■ Médecins assistants

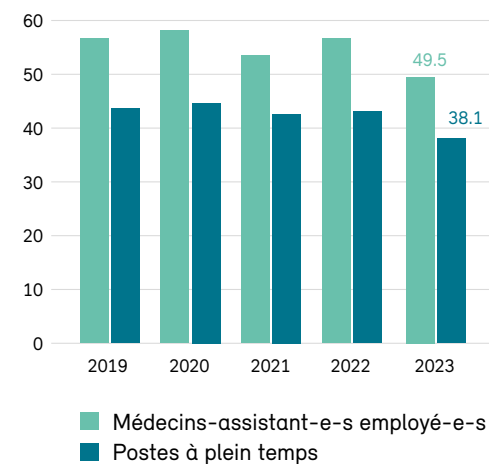
Répartition des disciplines



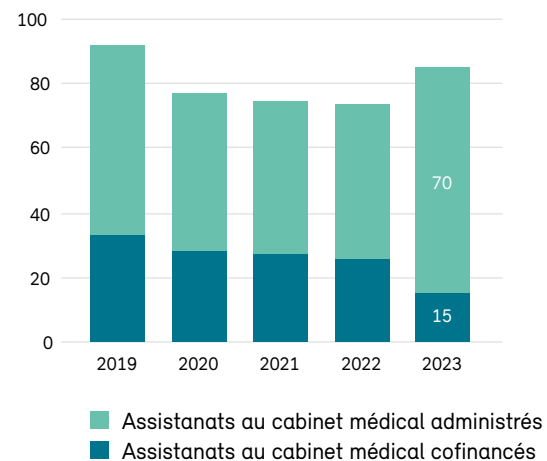
■ Médecine interne générale
■ Pédiatrie

Postes à plein temps par mois en moyenne annuelle

(Base de calcul: moyenne mensuelle sur la base des statistiques par trimestre de l'OFS)

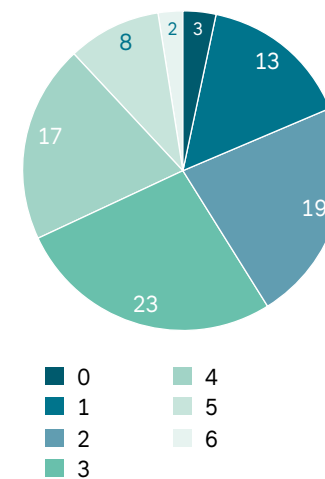


Postes d'assistantat au cabinet médical cofinancés et administrés par la FMF

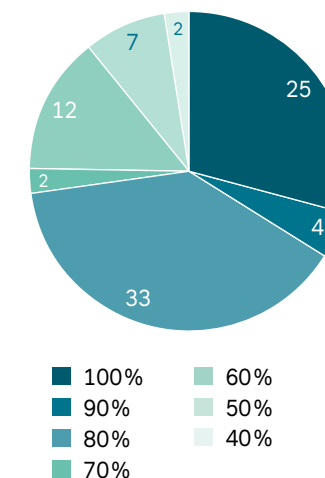


■ Assistanats au cabinet médical administrés
■ Assistanats au cabinet médical cofinancés

Au cours de quelle année de formation postgraduée l'assistantat au cabinet médical a-t-il été effectué?



Taux d'occupation des médecins assistant-e-s au cabinet médical



■ 100%
■ 90%
■ 80%
■ 70%
■ 60%
■ 50%
■ 40%

Répartition cantonale

Durant l'année sous revue, le canton de Zurich était en tête de la liste des postes cofinancés. Sur les quinze postes cofinancés par la FMF, cinq concernaient le canton de Zurich. Le canton de Genève arrive en deuxième position avec trois postes cofinancés. Dans les cantons d'Argovie, de Glaris, des Grisons, de Lucerne, du Tessin, du Valais et de Zoug, la Fondation FMF a cofinancé respectivement un assistantat au cabinet médical. On mentionnera en particulier la forte augmentation du nombre d'assistant-e-s dans les cabinets de pédiatrie. Cela tient au fait que certains cantons ne proposent aucun cofinancement pour des assistantats en pédiatrie ou ne disposent que d'un contingent limité.

Le canton de Berne a décidé d'augmenter le nombre de postes dans le cadre de son propre programme d'assistantat au cabinet médical de 35 à 45 postes de six mois à 100 %, ce qui a permis de répondre à la demande. La Fondation FMF n'a donc pas eu à cofinancer des assistantats au cabinet médical dans le canton de Berne.

Évaluation

Chaque assistantat au cabinet médical réalisé par la Fondation FMF et ceux des cantons d'Argovie, de Berne, de Bâle-Ville, de Lucerne et de St-Gall sont soumis à une évaluation. Les résultats sont ensuite analysés scientifiquement sous forme anonymisée par l'Institut pour l'enseignement

médical (IML) de l'Université de Berne. Le cinquième rapport d'évaluation de l'IML portant sur la période 2020 à 2023 a été publié.

L'évaluation a porté sur 305 assistantats au cabinet médical, dont 182 ont été cofinancés ou administrés par la Fondation FMF.

L'assistantat au cabinet médical a duré en moyenne six mois et demi à 100 %, pour un taux d'occupation moyen de 80 %. Parmi les médecins-assistant-e-s interrogés, 81 % visaient le titre de spécialiste en médecine interne générale et 16 % le titre en pédiatrie. Les effets de la promotion renforcée de l'assistantat au cabinet en pédiatrie par la fondation se sont clairement fait ressentir dans ce contexte. En effet, 28 % des assistantats au cabinet médical organisés par la FMF concernaient la pédiatrie (médecine interne générale: 69 %), comparativement aux programmes cantonaux évalués où 12 % des médecins-assistant-e-s visaient la pédiatrie (médecine interne générale: 85 %). L'évolution structurelle fondamentale dans le paysage des cabinets médicaux s'illustre par le fait que 83 % des assistantats au cabinet médical évalués ont eu lieu dans un cabinet de groupe et seulement 15 % dans un cabinet individuel. La répartition géographique entre les zones urbaines (30 %), rurales (32 %) et les agglomérations (38 %) était relativement équilibrée.

L'assistantat au cabinet médical est bien accepté par les médecins-assistant-e-s. Même si 66 % des médecins-assistant-e-s



interrogés sont retournés travailler dans une clinique après leur assistantat, 73 % ont déclaré avoir l'intention d'entamer une activité en cabinet à l'avenir. L'assistantat au cabinet médical n'offre certes pas un accès direct à l'activité en cabinet, mais permet aux médecins d'acquérir une première expérience, généralement positive, dans la médecine de premier recours. La majorité des médecins-assistant-e-s interrogés a d'ailleurs souligné l'utilité de l'expérience acquise en cabinet pour la suite de leur parcours dans un hôpital, dans la mesure où cet échange améliore la qualité de la collaboration entre les hôpitaux et les médecins référents. L'assistantat au cabinet médical est très apprécié par les maîtres de stage. Ces derniers proposent un assistantat au cabinet médical pour promouvoir la médecine de famille, pour bénéficier d'un élan nouveau de la part de jeunes collègues pour

leur propre activité ou pour relever le défi de former de jeunes médecins.

L'évaluation permet aussi d'identifier les futurs défis liés à l'assistantat au cabinet médical. 61 % des médecins-assistant-e-s interrogés ont cité la charge de travail découlant des tâches administratives comme le principal obstacle lorsqu'il s'agit d'entamer une activité en cabinet. Ils ont également indiqué n'avoir, même après l'assistantat au cabinet médical, que des connaissances lacunaires en matière de gestion du cabinet, notamment pour les questions financières (75 %) et de personnel (49 %) et que souvent, il ne leur était pas possible d'obtenir un aperçu dans ces domaines compte tenu de l'externalisation de ces tâches. Les médecins-assistant-e-s ont un grand besoin de perfectionnement structuré dans le domaine de la gestion du



cabinet, aussi pour faciliter leur passage vers une activité en cabinet. 76 % des médecins-assistant-e-s considèrent que les cours de gestion du cabinet de la Fondation FMF sont enrichissants.

Le rapport d'évaluation complet de l'IML peut être consulté sur le site internet de la fondation. Pour la période d'évaluation 2023 à 2025, le catalogue de questions a été révisé en collaboration avec l'IML et un nouvel outil d'enquête en ligne a été introduit.

Plate-forme de l'emploi

Au cours de l'année sous revue, la Fondation FMF a modernisé avec succès sa plate-forme de l'emploi. Grâce au soutien financier du CMPR, la gratuité de la plate-forme de l'emploi a pu être maintenue. Le partenaire informatique Plus et Plus a pro-

grammé un nouveau portail de l'emploi qui est directement intégré dans le site internet de la fondation. La bourse de l'emploi sur <https://whm-fmf.ch/fr/bourse-demploi/> propose une recherche de proximité liée à Google Maps, un masque de recherche intuitif, des possibilités de présentation améliorées pour les annonceurs et un soutien simplifié pour le secrétariat. La nouvelle bourse de l'emploi a été mise en service le 1er décembre 2023 et a jusqu'ici rencontré un écho positif. La Fondation FMF est en contact avec les coordinatrices et coordinateurs cantonaux afin que cette plate-forme soit davantage utilisée pour la mise au concours des postes cantonaux d'assistantat au cabinet médical et de rotation. L'année prochaine, le secrétariat concentrera ses efforts pour promouvoir la bourse de l'emploi auprès des futurs médecins-assistant-e-s au cabinet médical et des annonceurs.

Cours de gestion du cabinet pour médecins-assistant-e-s

Les cours de gestion du cabinet, qui s'adressent en particulier aux médecins-assistant-e-s au cabinet médical, ont pour but de soutenir les futurs médecins de famille et pédiatres dans la planification de leur avenir professionnel. L'échange avec les intervenant-e-s et les collègues constitue un élément important de ces cours.

Au total, 68 médecins-assistant-e-s ont participé à ces cours l'année dernière. Les modules de cours «Auto-gestion» et «Formes et organisation des cabinets» ont accueilli chacun quinze participant-e-s, alors que le module «Aspects économiques au cabinet» a rencontré un vif succès avec 22 participant-e-s. Le module «Conduite du personnel, formation postgraduée, réseau, réseau de médecins» a hélas dû être annulé en raison du manque d'inscriptions.

Seize médecins-assistant-e-s ont participé au séminaire «Ouverture du cabinet médical». Le séminaire donne un aperçu des quatre thèmes susmentionnés qui sont abordés dans les cours de gestion du cabinet. Il est animé par des médecins expérimentés. Dans le cadre de trois ateliers d'échange, des médecins qui se sont récemment installés en cabinet ou qui disposent d'un certain nombre d'années d'expérience dans ce domaine apportent de précieux conseils à leurs jeunes collègues.

La Fondation FMF est en contact avec les organisations partenaires et les médecins-assistant-e-s au cabinet médical afin d'adapter l'offre de cours en tant compte des besoins des médecins-assistant-e-s et des résultats de l'évaluation. En 2024, la fondation prévoit donc, à titre d'essai, de remplacer le module «Conduite du personnel, formation postgraduée, réseau, réseau de médecins» par des cours d'une demi-journée sur le thème de la compatibilité entre profession et vie privée adaptés aux spécificités des médecins de famille et des pédiatres.



Cours d'introduction pour maîtres de stage

La demande pour les cours d'introduction pour maîtres de stage est restée élevée en 2023. Avec au total douze cours (neuf en Suisse alémanique et trois en Suisse romande, dont deux cours en ligne), la Fondation FMF a connu une année très intense dans ce domaine. La répartition des 253 participant-e-s selon la discipline est restée stable par rapport aux années précédentes: 90,5% en médecine interne générale (72,7%) et en pédiatrie (17,8%); 9,5% dans les autres disciplines, avec une proportion élevée de collègues issus de la dermatologie (3,1%).

Cette année, le contenu des cours d'introduction a été continuellement adapté et complété. Pour la première fois, les participant-e-s aux cours d'introduction en Suisse alémanique ont rempli un questionnaire d'auto-évaluation avant le début du cours. L'analyse des données montre que 68% des 184 personnes interrogées ont entre 35 et 54 ans. 84% des futurs maîtres de stage travaillent dans un cabinet de groupe. Un peu plus de la moitié des personnes interrogées (58%) ont déjà effectué un assistantat au cabinet médical pendant leur formation postgraduée. Les données indiquent que l'assistantat au cabinet médical joue un rôle essentiel, non seulement dans la formation postgraduée de la relève en médecine de famille et en pédiatrie,

mais aussi pour assurer la relève parmi les maîtres de stage. Par ailleurs, 81% des personnes interrogées prévoient de proposer un assistantat au cabinet médical dans leur cabinet au cours des douze prochains mois.

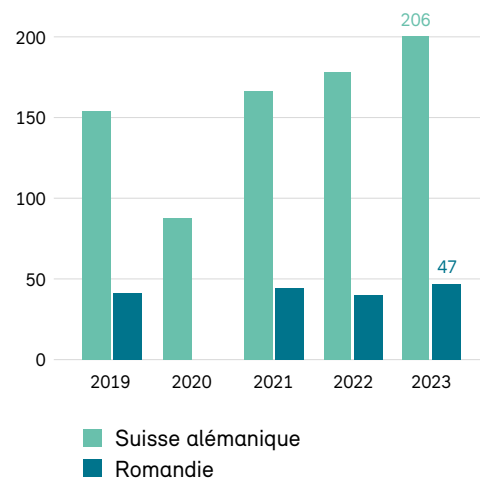
Les responsables de cours se sont réunis une fois dans le courant de l'année pour discuter de questions organisationnelles et didactiques.

Nous avons le plaisir d'accueillir Mme la Dre méd. Cornelia Biner (spécialiste en médecine interne générale et Master of Medical Education MME) dans l'équipe des responsables de cours de Suisse alémanique. Elle a entamé son activité de formatrice en février 2024.

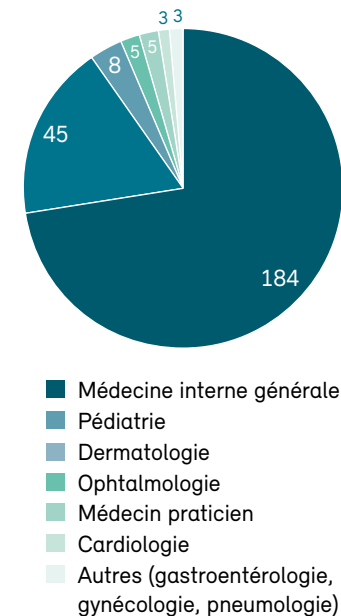
En septembre 2023, nous avons pris congé de la Dre Elisabeth Bandi-Ott, enseignante clinicienne, et lui avons adressé nos chaleureux remerciements pour son travail de longue date en tant que responsable de cours dans l'équipe de Suisse alémanique.

Également en septembre 2023, certains responsables de cours, la direction et les membres du conseil de fondation ont assisté au symposium MedEd de l'ISFM à Berne. Dans le cadre de ce symposium, les deux responsables de cours de longue

Participant-e-s aux cours selon la région



Participant-e-s aux cours selon la discipline



date, la Prof. Johanna Sommer (Suisse romande) et la Dre Elisabeth Bandi-Ott, enseignante clinicienne, ont reçu le nouveau Lifetime Award de l'ISFM, pour une activité d'enseignement exemplaire dans la formation pré- et postgraduée en médecine de famille. La Fondation FMF félicite chaleureusement les lauréates et les remercie pour leur engagement inlassable et exemplaire en faveur des prochaines générations de médecins de famille.

Depuis avril 2023, un groupe de travail (composé de Cornelia Biner, Daniel Ackermann et Réka Veress-Daugaard) travaille sur mandat de la Fondation FMF à développer un nouveau format de cours.

L'objectif est de pouvoir offrir rapidement une place de cours à tous les collègues intéressés par l'enseignement et d'adapter le contenu des cours aux nouveaux défis en lien avec la formation postgraduée (notamment l'introduction de la formation médicale postgraduée fondée sur les compétences). De plus, il est prévu d'inviter les coordinatrices et coordinateurs cantonaux des programmes d'assistantat au cabinet médical à participer à la première journée du cours de perfectionnement pour les futurs maîtres de stage. La participation des coordinatrices et coordinateurs encourage l'échange d'informations et d'expériences au niveau régional.

Conseil de fondation et secrétariat

Grâce à une équipe stable et bien rodée, le secrétariat a été en mesure d'accomplir ses tâches avec succès en collaboration avec des partenaires de confiance. Le Master of Medical Education (MME) obtenu par Réka Veress-Daugaard nous a particulièrement réjouis. Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations pour cette réussite.

En tant qu'organisation à but non lucratif, la Fondation FMF exploite une location de services. Cela permet à la FMF d'engager des médecins-assistant-e-s et de les mettre à disposition des cabinets médicaux de formation. En plus de la collaboration de longue date dans le domaine administratif avec le canton de Berne, la Fondation FMF a convenu d'une collaboration avec l'Institut universitaire de médecine de famille et de l'enfance (IuMFE) dans le canton de Genève. Dans le cadre d'un projet pilote, cinq postes d'assistantat au cabinet médical (trois en médecine interne générale et deux en pédiatrie) y ont été approuvés dès 2024. La gestion administrative de ces postes et l'engagement des coordinatrices et coordinateurs sont assurés par la Fondation FMF. La Fondation FMF s'occupe de toutes les questions administratives en lien avec l'assistantat au cabinet médical pour ces deux programmes cantonaux et pour de nom-

breux cabinets qui financent eux-mêmes les assistantats. Grâce à notre collaboration avec la fiduciaire Fuchs + Partner AG, nous sommes aussi en mesure de résoudre de manière professionnelle des cas compliqués, par exemple en cas de maternité ou de maladie, ainsi que les questions concernant l'impôt à la source.

En plus du congrès JHaS, où la Fondation FMF participe à la conception des ateliers, et du congrès medifuture, elle a également été présente lors du congrès annuel de l'association Kinderärzte Schweiz (KIS) avec un atelier consacré à l'assistantat au cabinet médical. La Fondation FMF entretient aussi des contacts intenses avec l'ISFM, notamment concernant la formation des maîtres de stage, ainsi que l'évaluation et les visites dans les établissements de formation postgraduée ambulatoires.

La Dre Miriam Müller-Grädel, représentante de l'asmac, a été remplacée au conseil de fondation par le Dr Manuel Schaub. De plus, le Dr Philippe Luchsinger, invité permanent de mfe, a passé le témoin à la Dre Monika Reber. Nous adressons nos chaleureux remerciements à Miriam et Philippe pour leur engagement en faveur de la fondation et nous réjouissons de collaborer avec leurs successeurs.

Conseil de fondation représentant-e-s des organisations fondatrices)

Dr méd. Christian Häuptle*
Président (SSMIG)

Dr méd. Regula Capaul*
Vice-présidente (SSMIG)

Dr méd. Andreas Geiser
Vice-présidente (SSMIG)

Dr méd. Jean Pierre Keller
Membre (FMH)

Prof. Dr méd. Nicolas Senn
Membre (CMPR)

Dr méd. Miriam Müller-Grädel
Membre (asmac)

Dr méd. Jürg Pfisterer*
Membre

Dr méd. Philippe Luchsinger
Invité permanent (mfe)

* **Comité du conseil de fondation**
pour l'évaluation des demandes programme d'assistantat au cabinet médical

Secrétariat



Sarina Keller
Directrice



Sylvie Bayard
Secrétariat



Henrik Zimmermann
Directeur adjoint



Evelyne Holzmann
Secrétariat



Réka Veress-Daugaard
Collaboratrice scientifique



Tim Reis
Secrétariat

Cours d'introduction pour maîtres de stage

Direction

Réka Veress

Coordination pour la Suisse allemande

Dr. med. Daniel Ackermann

Coordination pour la Suisse romande

Dr. med. Sébastien Martin

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2023

ACTIFS	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Liquidités	944'477.95	922'708.33
Créances résultant de la vente de biens et de prestations	89'034.00	45'876.08
Autres créances à court terme	82'993.35	0.00
Compte de régulation actif	8'520.00	19'426.75
Total des actifs circulants	1'125'025.30	988'011.16
Placements financiers	5'874.90	5'846.65
Immobilisations corporelles	10'300.00	16'100.00
Total des actifs immobilisés	16'174.90	21'946.65
TOTAL DES ACTIFS	1'141'200.20	1'009'957.81
PASSIFS		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations	45'549.55	51'364.19
Autres dettes à court terme	46'276.45	90'125.55
Compte de régulation passif	240'210.80	78'653.25
Total des fonds étrangers	332'036.80	220'142.99
Total des fonds propres	809'163.40	789'814.82
TOTAL DES PASSIFS	1'141'200.20	1'009'957.81

Compte de résultat 1.1.–31.12.2023

	2023 CHF	2022 CHF
Subventions de la part du corps médical	827'000.00	829'049.00
Recettes des contributions	4'302'082.53	4'712'806.75
Autres recettes	207'073.10	145'904.00
Produit d'exploitation	5'336'155.63	5'687'759.75
Recherche concomitante / évaluation / cours / projets	-174'036.10	-99'415.91
Frais de personnel médecins-assistant-e-s	-4'412'415.65	-5'024'056.63
Frais de personnel secrétariat et conseil de fondation	-496'004.15	-479'471.38
Total Charges d'exploitation	-191'253.73	-102'522.52
Amortissements sur immobilisations corporelles mobiles	-10'319.07	-16'021.75
Résultat d'exploitation avant résultat financier	52'126.93	-33'728.44
Résultat financier	342.95	-742.64
Résultat extraordinaire	-33'121.30	34'747.25
Résultat annuel	19'348.58	276.17

Perspectives

Le repositionnement et le développement de la stratégie de la Fondation FMF en collaboration avec les organisations fondatrices sont des thèmes importants. Il s'agira en particulier d'accorder plus de poids à la formation des maîtres de stage et de garantir la qualité. Parmi les mesures envisagées figure notamment une évaluation globale des périodes de formation postgraduée dans le secteur ambulatoire des cabinets.

En outre, la Fondation FMF fêtera ses 15 ans en 2024. Ce jubilé marque une étape importante. Ce sera l'occasion de revenir sur les objectifs atteints et les étapes franchies et de partager les projets et visions de la fondation.

En plus du nouveau format pour les cours d'introduction pour maîtres de stage en Suisse alémanique mentionné, un cours pilote sera probablement organisé au Tessin en collaboration avec l'Université de la Suisse italienne.



WHM
FMF

Stiftung zur Förderung der Weiterbildung in Hausarztmedizin
Fondation pour la Promotion de la Formation en Médecine Famille
Fondazione per la Promozione della Formazione in Medicina di Famiglia



Weissenbühlweg 8
3007 Berne

Téléphone 031 371 84 04
whm-fmf.ch
info@whm-fmf.ch